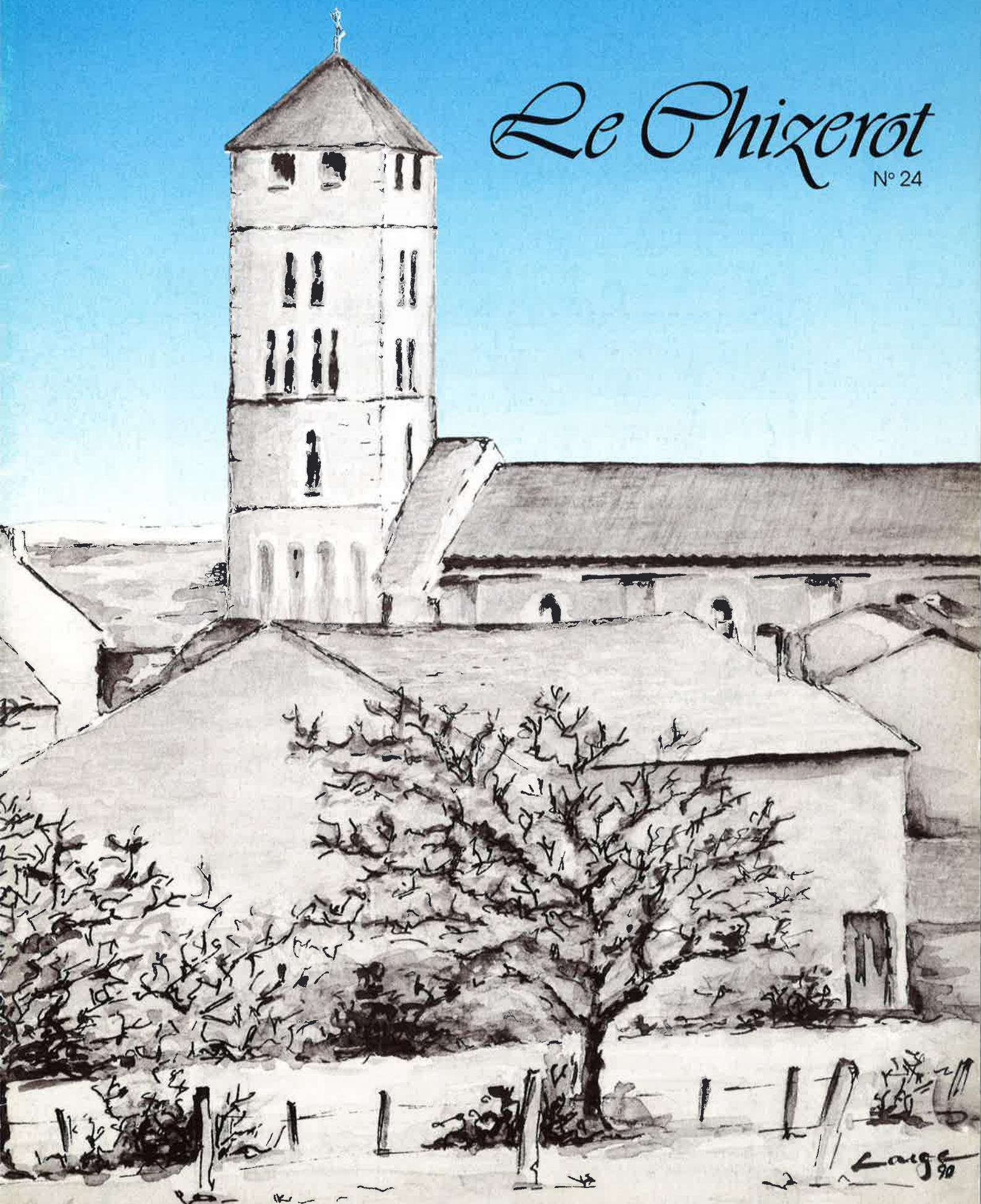


Le Phizerot

N° 24



Caige 90

Le Phixerot

janvier 1990

Sommaire

Comptes - rendus sommaires des séances du Conseil Municipal _____	p.2 à 6
Etat civil _____	p. 6
Budget communal _____	p. 7
Le point sur les grands travaux _____	p. 8
Vie associative	
- Comité des fêtes _____	p.10
- Fleurissement _____	p.11
- Arbre de Noël _____	p.12
- Rencontre et sympathie _____	p.14
- Boule sarrasine _____	p.15
- Sapeurs pompiers _____	p.15
Avec les jeunes _____	p.16
Cérémonies _____	p.18
Dons reçus en 1989 _____	p.20
E.D.F à UCHIZY _____	p.21
Informations pratiques _____	p.22

les vœux du conseil municipal



"Je sais les efforts que vous faites à UCHIZY pour le fleurissement et j'irai bientôt vous rendre visite" (M. BEAUMONT, Député et Président du Conseil Général).

"Je regrette de ne pas connaître suffisamment UCHIZY mais je compte bien m'y rendre prochainement pour rencontrer ses habitants" (M. BUATOIS, Conseiller Général du Canton de TOURNUS).

"Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont connu une plus forte participation que les années précédentes".

"L'union des Associations fait leur force et permet la réussite des manifestations qu'elles organisent en commun".

"L'arbre de Noël de l'école : une totale réussite qui rappelle les soirées d'il y a 20 ou 25 ans".

"On a maintenant l'impression que les gens se parlent quand ils se croisent dans la rue".

Toutes ces réflexions, entendues parmi d'autres, au hasard de rencontres avec les personnalités connues ou non, vont droit au cœur de ceux que vous avez élus en mars dernier et constituent pour eux le meilleur des encouragements.

Une année vient de s'achever avec ses joies et ses peines mais aussi avec des réalisations communales qui, nous l'espérons répondent à vos aspirations. Pour en conserver le souvenir, nous avons souhaité que le présent bulletin retrace, souvent avec des photos, les dix derniers mois que nous venons de passer ensemble. Que soient ici remerciés toutes celles et tous ceux qui ont participé à son élaboration.

Une décennie commence, la dernière du 20^e siècle, et toute l'équipe municipale à qui vous avez fait confiance entend bien poursuivre son action pour que cette période soit pour tous les Chizerots celle de la prospérité, du bien-être et du plaisir de vivre ensemble.

Les projets ne manquent pas et certains sont déjà à l'étude mais, pour tenir compte des contraintes financières ou des priorités, nous estimons indispensable de mieux vous en informer et de recueillir vos avis. C'est pourquoi, nous avons prévu une rencontre à la salle communale le samedi 17 mars à 18 h en souhaitant que vous serez au moins aussi nombreux que l'an dernier à participer.

En vous renouvelant leurs sentiments d'amitié, le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux vous assurent de leur dévouement et vous adressent à tous, leurs vœux sincères d'heureuse année pour le travail, la santé et la joie de vivre à UCHIZY.

*Bonne
Année*

N.D.L.R - Les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal publiés ci-après ont été volontairement écourtés des points qui ne nous paraissent pas essentiels, afin d'éviter une lecture fastidieuse. Les personnes qui désireraient plus de détails sur ces séances, peuvent consulter le cahier des délibérations en Mairie, où comme à l'accoutumée elles seront très bien reçues.

Séance du 26 Juillet 1989

PROJET DE CRÉATION DE SANITAIRES ET PRÉAU A L'ECOLE

La commission des bâtiments communaux est chargée d'établir différents projets concernant la création de sanitaires et préau à l'école, qui seront soumis à l'assemblée lors d'une prochaine réunion. Une subvention de 7.156,00 F a été accordée pour cette opération par le Conseil Général de Saône-et-Loire.

ACHATS DE BANCS PUBLICS

De nombreux administrés souhaitant l'installation de bancs publics, notamment route de Mercey près du nouveau terrain de boules, et rue du Moulin en bordure du ruisseau, le Conseil décide donc l'acquisition de 4 bancs au prix de 1638,00 F. H.T. l'unité. Ces bancs seront installés dès les beaux jours.

REMPLACEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL PENDANT LES CONGÉS

Le Conseil décide de remplacer Mme LAFARGE pendant ses congés par Melle ROBIN Isabelle qui a précédemment exercé les mêmes fonctions. Mr MELECK sera remplacé par Mr LARDY Alexandre.

Par ailleurs, le conseil prend connaissance de l'existence d'une association tournusienne pour le remplacement de personnel.

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE VOIRIE

Dans le cadre des travaux de voirie subventionnés par le FDAVOC, la commission compétente propose un programme complémentaire pour la réfection d'un certain nombre de chemins communaux.

Il est à noter que les dépenses correspondantes sont incluses dans la somme globale de 180.000,00 F prévue par la précédente municipalité. La subvention de 60.000,00 F qui a été accordée pour ces travaux, ne pourra être versée en totalité à la commune que sur présentation de toutes les factures.

Le Conseil adopte ce programme.

INDEMNITÉ DE CONSEIL

Le Conseil municipal décide de reconduire l'indemnité de Conseil attribuée au receveur municipal conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Cette indemnité sera inscrite chaque année au budget communal pendant la durée du mandat.

QUESTIONS DIVERSES

● LE CONSEIL PREND CONNAISSANCE :

– de la proposition de la société SOBONET pour le ramassage des ordures ménagères : 77,80 F H.T par habitant et par an.

– d'une brochure transmise par la préfecture dans le cadre d'une action de sensibilisation sur la sécurité routière.

– du dossier très complet élaboré par la commission "questions scolaires", concernant le projet de création d'une garderie péri-scolaire.

– de la liste des dossiers à fournir pour le 31.10.89 concernant les travaux subventionnés par le Conseil Général. (Assainissement, érosion des sols, et hydraulique rurale).

● LE CONSEIL DÉCIDE

– de louer les verres de la salle communale (0,20 F le verre).

– de commander du mazout au plus offrant pour les bâtiments communaux.

– de faire effectuer, par contrat, une dératisation de la commune par la société AMBOILE CHIMIE.

– de faire exécuter des travaux d'entretien ou d'aménagement dans les bâtiments communaux (remplacements de robinets, rénovation des peintures, pose d'un tableau neuf, installation de rayonnages à l'école maternelle etc.)

– de confier à la commission des bâtiments communaux le projet d'aménagement d'un bureau pour le Maire.

– de prévoir pour 1990 l'adhésion de la commune à L'ADAL (Association Départementale d'Aide au Logement).

● LE CONSEIL REFUSE

– de verser une subvention à la délégation départementale de l'éducation nationale.

– de donner une suite favorable à une demande de subvention présentée par l'Amicale Llaïque de Lugny.

Séance du 27 Septembre 1989

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil décide de programmer pour l'année 1990 la deuxième tranche des travaux d'assainissement en présentant au Conseil Général le dossier concernant la réalisation de la lagune, après actualisation par les services de la Direction Départementale de l'Agriculture, maître d'œuvre.

EROSION DES SOLS

Le Conseil décide de faire préparer par la commission "Grands travaux" des dossiers concernant les travaux d'aménagement des espaces viticoles sensibles à savoir, maîtrise du ruissellement à l'extérieur du périmètre du vignoble et maîtrise du ruissellement à l'intérieur du vignoble (études). Pour la commune, la surface représente près de 100 hectares.

La réalisation de ces travaux d'aménagement sur bassins versants doit être précédée d'études pour lesquelles la participation de la commune pourra être demandée à hauteur de 40%, le coût total étant évalué à 800,00F HT l'hectare, soit environ 80.000,00 F HT pour le bassin.

Le financement sera complété par une subvention du Conseil Général (4%) et l'apport (20%) de l'Association syndicale qui doit être créée.

Par ailleurs la rue Girard fait l'objet d'une étude pour la création d'un réseau d'assainissement dont les travaux peuvent être subventionnés à 40%.

Dans un souci de saine gestion, le Conseil demande que les travaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales soient exécutés en même temps dans la rue Girard

F.D.A.E.C - F.D.A.V.O.C

Le Conseil charge M. DUMAZOT de préparer un dossier de travaux dans le cadre du F.D.A.E.C (aménagement de la mairie) et M. TALMARD de préparer un programme de travaux dans le cadre du F.D.A.V.O.C (voirie).

BATIMENTS COMMUNAUX : WC, PREAU ECOLE

Pour préserver l'environnement (platane), le Conseil se déclare favorable à l'installation des W.C. dans la cave actuellement utilisée par M^{me} PERNOT institutrice, et à la création d'un préau dans les anciens W.C.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Conseil décide d'engager une procédure de modification du plan d'occupation des sols dans le secteur de "LA TAMISSETTE" pour tenir compte de nouvelles données démographiques et économiques. L'aide technique des responsables de la D.D.E. pour l'élaboration de la procédure a été souhaitée.

PROPOSITION D'ACQUISITION ANCIEN JEU DE BOULES (entretien du bief)

Après accord des membres de la SCI "Les jardins d'UCHIZY", le Président et le gérant de l'association ont proposé la prise en charge par la commune de la

dépense de 8.302,00 F TTC, pour les travaux de curage du bief avec en contrepartie, la vente du terrain (parcelle 520) pour le franc symbolique. Le Conseil décide d'acquérir ce terrain aux conditions fixées ci-dessus et de faire procéder aux travaux de curage du bief jouxtant ce terrain.

UTILISATION SALLE COMMUNALE ET SALLE DE RÉUNION

Le Conseil décide de charger la commission "VIE ASSOCIATIVE" de revoir le règlement intérieur ainsi que les conditions de location et de tarifs pour ces salles laissées à la disposition du public.

PERSONNEL COMMUNAL RÉORGANISATION DES SERVICES - C.N.R.A.C.L

Une réorganisation des services municipaux serait à envisager dans un souci d'efficacité et d'économie.

Le Conseil décide d'attendre les avis du centre de gestion de la fonction publique territoriale pour délibérer.

ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX W.C. PUBLICS

En raison de la vétusté des installations des W.C. publics près du lavoir, le Conseil décide la rénovation de ces W.C. Il décide également la pose d'un éclairage dans l'abri pour les cars place de la fontaine et l'éclairage du clocher de l'église.

POSE D'UNE LAMPE SUPPLÉMENTAIRE

Après visite des lieux, le Conseil décide de surseoir à la pose d'une lampe supplémentaire d'éclairage public

FLEURISSEMENT

La commune a été retenue comme lauréate régionale au titre de la première participation et proposée pour le prix national du fleurissement.

Le Conseil remercie et félicite chaleureusement toutes les personnes qui ont permis, par leur travail et leur dévouement, d'obtenir ce brillant résultat

CENTENAIRE D'UNE HABITANTE D'UCHIZY

Le Conseil décide d'organiser une manifestation pour fêter le centenaire d'une habitante de la commune (M^{me} GRANGER) et charge la commission "AFFAIRES SOCIALES" de préparer cette petite fête, en accord avec l'intéressée.

CRÉATION D'UN ÉTANG

Le Conseil décide de donner une suite favorable à la création d'un étang route de Mercey et chemin des Traversailles.

DIVERS

M^{me} MOIROT Sophie annonce au Conseil Municipal qu'elle quittera prochainement la commune, ayant l'intention de déménager avant la fin de l'année.

Séance du 25 Octobre 1989

GROUPE THÉÂTRALE DES JEUNES

Le Conseil prend acte de la création d'un groupe théâtral mise sur pied par des jeunes d'UCHIZY et lui accorde l'utilisation de la salle communale, chaque mercredi soir, pour répéter en vue de la préparation de la soirée "Arbre de Noël" du 16 décembre prochain, et réaffirme sa volonté, dans la mesure des moyens disponibles, d'aménager des bâtiments communaux pour les mettre à la disposition des associations d'UCHIZY.

ASSAINISSEMENT "RUE GIRARD" ET MAITRISE DU RUISSELLEMENT A L'EXTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE DU VIGNOBLE

Le Conseil décide de programmer pour 1990 la réalisation simultanée des travaux suivants :

1. Assainissement de la rue Girard :
devis établi à 800.000 F H.T.
2. Collecte des eaux pluviales à l'extérieur du vignoble et de la rue Girard
devis établi à 2 100 000 F T.T.C. et demande au département et au Conseil Régional de Bourgogne l'attribution du taux maximum de subvention pour chacune de ces deux opérations qui doivent impérativement être menées de front.

ÉTUDE SUR LA MAITRISE DU RUISSELLEMENT DANS LE VIGNOBLE

Pour mener à bien les travaux précités de collecte des eaux pluviales en provenance du vignoble, une étude préalable est indispensable au niveau du vignoble lui-même (ruissellement et érosion), qui sera financée comme suit :

- coût total de l'étude : 50 000 F H.T.
- subventions : 40 000 F

AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Le Conseil accepte le projet d'aménagement des locaux de la Mairie, avec le financement suivant au titre du budget 1990 :

- montant du devis : 46 609,80 F
- subvention F.D.A.E.C. : 20 000 F

(fond départemental d'aide aux équipements communaux).

PROGRAMME DES TRAVAUX DE VOIRIE 1990

Le Conseil adopte le programme de travaux de voirie pour 1990 :

- montant du devis : 261.363,00 F
- subvention F.D.A.V.O. : 60.000,00 F
(fond départemental d'aide à la voirie communale).

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1989

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

(-dépenses : 140 860,00 F

(-recettes : 140 860,00 F

2- SECTION d'INVESTISSEMENT :

(-dépenses : 362 240,00 F

(-recettes : 362 240,00 F

EQUIPEMENT MATÉRIEL DE VOIRIE

Le Conseil décide l'acquisition d'un matériel d'occasion pour l'entretien de la voirie : tracteur équipé d'un chargeur et d'un broyeur, au prix maximum de 100 000 F, avec garantie.

LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Il sera maintenu pendant l'hiver, soit chaque lundi après-midi, sauf pour la période des fêtes, les mercredis 27 décembre et 3 janvier.

QUESTIONS DIVERSES

-M^{me} Julie GRANGER a adressé ses remerciements suite à la célébration de son centenaire.

-Le prochain bulletin municipal paraîtra début janvier 1990.

-Une enquête départementale sur les handicapés sera réalisée au niveau de chaque commune.

- M. LENORMAND viendra courant novembre étudier les projets d'aménagement des bâtiments communaux.

-Des recherches sont en cours pour agrandir le local des pompiers.

Séance du 4 Novembre 1989

AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Le Conseil décide de confier à la commission "Bâtiments communaux" l'élaboration d'un projet, d'aménagement sachant qu'une subvention de 20 000 F pourrait être accordée dans le cadre du FDAEC.

COMPTE -RENDU DE LA DISTRIBUTION DE PORTIONS DE FOIN

108 personnes ont perçu le montant de la portion, 76 en ont fait don au CCAS.

La révision des modalités de règlement sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

COUPE AFFOUAGÈRE DE BOIS N°4 "Bas des Creux"

La commission "bois des creux" est chargée de suivre cette affaire.

ACHAT D'UN ASPIRATEUR

Le Conseil décide de confier à M. BESSON l'achat d'un nouvel aspirateur(entre 800 et 1500F).

❑ TERRAIN DE BOULES

Le coût des travaux de raccordement (21.184F) ayant été prévu à la section investissement du budget primitif pour 16.682F, le complément de 4502F sera inscrit au budget supplémentaire.

❑ ASSAINISSEMENT 2^{ème} TRANCHE

Le Conseil demande à M.le Président du Conseil Général d'inscrire la commune pour une deuxième tranche de travaux soit 630.000F H.T. consistant à réaliser la lagune. Le Conseil sollicite l'aide financière du département.

❑ QUESTIONS DIVERSES

LE CONSEIL A DÉCIDÉ

- de ne pas donner suite à la demande de M.BÉRARD-DET pour la pose d'un ralentisseur sur la route du port.
- d'organiser un ramassage du verre et d'aménager un espace pour déposer les bouteilles vides près du dépôt d'ordures "en Combarnier".
- d'accepter le transfert de propriété du matériel informatique livré par l'état à l'école d'UCHIZY.
- de lancer une opération "autocollants" pour sensibiliser la population sur les dangers de circulation et notamment sur la vitesse excessive dans l'agglomération.
- de faire poser un panneau d'affichage "en Grenaud".

LE CONSEIL A PRIS CONNAISSANCE :

- des modalités d'organisation du centenaire de M^{me} GRANGER.
- des informations complémentaires au sujet de la modification du plan d'occupation des sols.

– du refus de M. le Préfet de Saône-et-Loire d'accorder la médaille d'honneur départementale et communale à M. BOURGEOIS Robert.

– de la réponse de la préfecture précisant que l'intervention de la municipalité n'est pas prévue par la réglementation pour éviter la prolifération de chardons dans la parcelle en friches appartenant en partie à M.GAYER.

– de l'invitation du Maire de HARTAUSEN pour l'inauguration d'un musée du tabac.

– des devis pour la construction de W.C. et d'un préau à l'école.

– d'un projet émanant de la préfecture pour l'établissement d'un plan d'exposition aux risques d'inondation (PERI).

– d'une proposition d'assurance communale de la société "GROUPAMA".

– d'un projet de création d'une troupe théâtrale.

– de l'organisation de deux manifestations commémoratives les 16 octobre et 11 novembre 1989.

– de la préparation d'une soirée "Fleurissement" le 28 octobre.

– de l'étude sur la création d'une garderie "péri-scolaire".

– des travaux d'élagage réalisés avec du matériel prêté à la commune. Une décision d'acquisition sera prise après étude d'un dossier complet.

LE CONSEIL CHARGE LA COMMISSION "VOIRIE" :

- de faire procéder à des travaux de réfection sur le V.C. n°9 et le chemin des Condemines.

Séance du 29 Novembre 1989

❑ ORDURES MENAGERES

Suite à une mise en demeure de la DDAS, la décharge de Combarnier sera fermée et une nouvelle forme de ramassage des ordures ménagères sera mise en place à compter du 1^{er} mai 1990. Une commission a été formée pour étudier le dossier avant le mois de février (choix de l'entreprise, redevance).

❑ SALLE COMMUNALE ET SALLE DE RÉUNIONS

Les règles d'utilisation de ces deux salles ont été examinées par les conseillers après présentation par la commission "VIE ASSOCIATIVE". Le règlement définitif sera établi en tenant compte des suggestions retenues.

Des aménagements et des acquisitions de matériels sont prévus pour la salle communale. Ils seront réalisés en fonction des priorités et des finances.

❑ FRAIS DE CHAUFFAGE ET CONSOMMATION D'EAU LOGEMENT DE L'ÉCOLE

Les participations demandées à l'institutrice ont été déterminées suivant les règles habituelles.

❑ RÉVISION DES LOCATIONS COMMUNALES

– garage de l'école et de la poste : 620 F. à compter du 01/01/90

–local CCAS : 380 F. à compter du 01/01/90 . Cette location sera résiliée à la fin de la prochaine période annuelle.

–terrain STÉPHAN "en Combarnier" : cette location a été résiliée par le preneur à compter du 01/01/90.

–local loué à M^e BERTUCAT : les modalités de location prévues par le bail sont reconduites pour 1990.

–bail de la poste : une révision du loyer sera proposée à M. le chef de service départemental de la poste.

–terrain ZB n° 56 "montagne du haut de Fas" location résiliée par M. CORNU René et proposée à M. LECLERCQ.

–jardin de l'école : résiliation demandée par M. MELECK.

❑ DROITS DE PLACES ET DE PESÉES

Les tarifs actuellement en vigueur sont reconduits en 1990.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 novembre (suite)

❑ CHARGES INTERCOMMUNALES

La participation des communes de résidence pour les enfants fréquentant l'école d'UCHIZY est fixée à 500,00 F. par élève pour l'année scolaire 1989-1990 (1/3 de la participation complète) .

❑ VENTE DE MATÉRIEL ET PRESTATIONS A DES PARTICULIERS

Vente de l'élagueuse qui n'est plus utilisée 1000.00 F. prestations diverses 750.00 F. et 1000.00F.
Le Conseil décide la mise en vente du poêle à mazout de la salle de musique compte-tenu de l'installation du chauffage central.

❑ INSTALLATION D'UNE PISTE DE SKATE-BOARD

Cette proposition sera examinée après création d'une association et étude financière.

❑ DESTRUCTION DE CHARDONS

Une solution a été proposée par l'un des co-proprétaires du terrain.

❑ ASSOCIATION "ACCUEIL ET ENTRAIDE" DE TOURNUS

Une antenne de cette association a été créée à UCHIZY pour apporter des médicaments aux personnes qui ne disposent pas de véhicules: M. CORNU Marcel, M^{me} ROCHETTE Renée, M^{me} BAUDRAS Marguerite, M^{me} GUICHARD Arlette.

❑ ENQUETE "HANDICAPÉS"

Une enquête sera menée au niveau départemental pour recenser les personnes handicapées. Tout renseignement au sujet de cette enquête peut-être demandé en Mairie.

❑ CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Cet organisme sera consulté pour la rénovation de bâtiments communaux et l'aménagement du village.

❑ SUBVENTIONS DIVERSES

Plusieurs demandes de subventions, présentées par des organismes extérieurs sont rejetés.

état civil

Année 1989

NAISSANCES

— Evelyne, Marie-Louise PERRUSSET	01/04/1989
— Damien JAMES	04/04/1989
— Sylvain, Roger VERNET	20/04/1989
— Charlène, Delphine PELLETIER	28/04/1989
— Angeline CANARD	28/05/1989
— Alexis BADEY	15/06/1989
— Ludovic, André, Gérard LEGENDRE	02/07/1989
— Julien, Jean-Pierre PERRUSSET	19/08/1989

MARIAGES

— Jean-Pierre PERRUSSET et Sylvie PONT	11/02/1989
— Thierry PERRIN et Rachelle SALLET	03/06/1989
— Gilbert CHARBONNIER et Marie-Claude GRAVALLON	10/06/1989
— Eric MEUNIER et Isabelle MICHAUD	01/07/1989
— Patrick MICHOU et Yvette GUYONNET	15/07/1989
— Henri BOZETTO et Saraspati VIRAPIN	29/07/1989
<i>HORS COMMUNE</i>	
— Régis OUDOT et Patricia PECHIN	24/06/1989
— Florent VERNET et Colette MARIN	22/07/1989
— Thierry CLERC et Marie-Josèphe GINDRE	16/09/1989

DECÈS

— André PECHOUX à l'âge de 66 ans	09/01/1989
— Laurent CLERC à l'âge de 25 ans	01/02/1989
— Etienne COURDIOUX à l'âge de 89 ans	16/03/1989
— Marie MEUNIER à l'âge de 97 ans	07/09/1989
— Joannès GEOFFROY à l'âge de 79 ans	24/10/1989
— Pierre, Alexandre JOBARD à l'âge de 64 ans	15/12/1989

budget communal 1989

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

RÉGULARISATION 88		156400
PRODUITS D'EXPLOITATION	(Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'assainissement)	12700
PRODUITS DOMANIAUX	(Location des immeubles, droits de place, concessions cimetièrè)	15200
RECOUVREMENTS	(Chauffage, éclairage, divers)	70000
DOTATION DE L'ÉTAT	(Dotation globale de fonctionnement de base, de péréquation de compensation, de progression, de références)	474200
IMPOTS DIRECTS	(Permis de chasser, taxe additionnelle aux droits de mutation licence des débits de boissons et impôt sur les spectacles)	30600
CONTRIBUTIONS DIRECTES	(Taxe foncière bâti, non bâti, taxe d'habitation et taxe professionnelle)	597300
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT		121300
FONDS DE COMPENSATION DE LA T.V.A		170000
VENTE DE TERRAIN LOTISSEMENT		62500
		1847000

OÙ IRA L'ARGENT

RÉGULARISATION 88		147200
DENRÉES ET FOURNITURES	(Carburant, combustibles, produits d'entretien, fournitures de voirie, de bureau, scolaires et autres)	54200
FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES SOCIALES		345000
IMPOTS ET TAXES	(Fonciers et d'enregistrement)	75000
TRAVAUX ET SERVICES EXTÉRIEUR	(Entretien des bâtiments, de voirie et réseaux du matériel, électricité, eau, assainissement, primes d'assurances, P.O.S)	287100
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	(Aide sociale, frais de garderie des bois, cotisations municipales, service incendie, participation a charges intercommunales, collèges,)	90000
SUBVENTIONS - ALLOCATIONS	(Subventions aux sociétés, versement des portions)	15000
FRAIS DE GESTION GÉNÉRALE	(Cérémonies, impressions, reliures, frais de PTT, indemnités des Maires et adjoints)	101000
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	(Capital et intérêts)	184700
TRAVAUX DIVERS	(Voirie, achats, terrain zone artisanale, bâtiments communaux, achat de matériel, création de W.C. école, achat tracteur)	547800
		1847000

• Rue de Quentin

Gros chantier de travaux rue de Quentin cet automne. A l'occasion de la réparation de la chaussée par les services de l'équipement, il avait été décidé de supprimer les fossés à ciel ouvert de chaque côté de la rue, c'est à dire de les canaliser par des tuyaux en ciment.

Ceci a été réalisé au moindre coût, en utilisant personnel et matériel communal, et grâce à la précieuse collaboration de l'entreprise BERTOLINI, sans oublier le bénévolat des agriculteurs de la commune pour le transport des déblais à l'aide de leur matériel.

Rendez-vous rue de Quentin l'été prochain lorsqu'un vert gazon et peut-être des fleurs!, feront tout à fait oublier les anciens fossés et leurs nombreux désagréments...



Marcel aux commandes de son tracto-pelle, Alexandre et Jacky s'activent à poser les tuyaux au fond de la tranchée.



• Bief du Moulin

Une sérieuse opération de rajeunissement pour le bief du Moulin ! Son envasement était tel que les canalisations qui aboutissent, en provenance de la place de l'Étang et de la rue principale, menaçaient à leur tour de s'obstruer complètement...

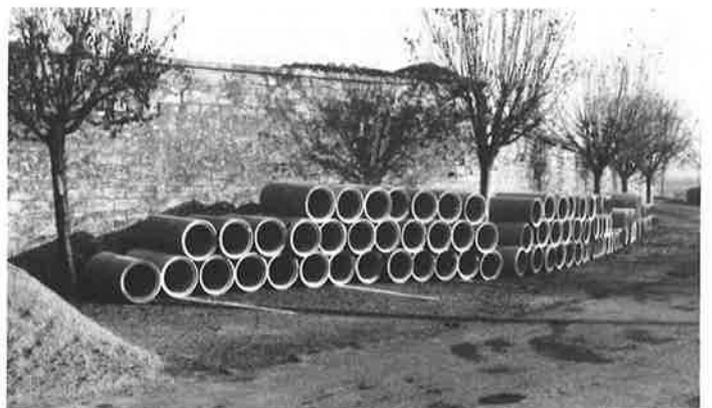
Le curage du bief a été effectué cet automne par une entreprise spécialisée qui s'en est bien tirée, malgré les difficultés, sans détériorer les abords...

• Route de la Gare Face au cimetière

Ne cherchez plus ces tuyaux : ils ont été employés à canaliser le fossé droit de la route de la gare, sur une centaine de mètres, face au cimetière.

But de l'opération : élargir l'accotement de la route, éviter l'affaissement du talus et embellir l'entrée du village.

Le département a financé l'ouverture de la tranchée, la commune prenant en charge la fourniture des tuyaux et leur pose, en procédant de la même manière que pour la rue de Quentin.



• Construction de nouveaux W.C. à l'école

A l'origine, ce petit bâtiment servait de réserve à charbon pour le chauffage des classes, ensuite de cave pour le logement des instituteurs. Le voilà donc maintenant aménagé, pour l'école primaire et la Mairie, en W.C. modernes et conformes, équipés de lavabos et d'un radiateur pour la protection contre le gel.

Du même coup, il a été possible d'installer le chauffage central dans la salle de musique, très utilisée depuis la rentrée.

On verra bientôt disparaître, avec soulagement, les anciens W.C. pour laisser la place à un nouveau préau, puisque l'ancien avait été lui même transformé en classe maternelle pour devenir par la suite l'actuelle salle de musique.

Cette photo, prise le 1^{er} décembre, montre la récente ouverture de la porte d'accès au nouveau W.C., alors que les canalisations souterraines pour l'eau, le chauffage central et les évacuations avaient été installées pendant les vacances de la Toussaint.



• Où se trouve ce bel escalier de pierres ?

Tout simplement en face de la salle communale, pour accéder aux locaux de la cantine scolaire et du club "Rencontre et Sympathie".



Il remplace avantageusement, (ô combien!) un affreux escalier en béton, aux quatre marches abruptes et inégales, qu'il a été nécessaire de démolir pour faire passer en sous-sol les évacuations des nouveaux W.C. de l'école. "Bravo les maçons, c'est de la belle ouvrage!".

Et avec une bonne rampe, que nos "anciens" vont donc être heureux de passer par là !.



• Entretien de la voirie

Voici le nouveau matériel acquis par la commune pour l'entretien de la voirie : tracteur RENAULT 752-75 C.V., type "travaux publics", équipé d'un puissant chargeur FAUCHEUX à l'avant et d'un broyeur hydraulique ROUSSEAU à l'arrière.

C'est un matériel d'occasion, vendu par RENAULT-MOTOCULTURE après une période d'essai de deux mois, ce qui a permis de le mettre à l'épreuve et d'apprécier les nombreux services qu'il pouvait rendre sur la commune : entretien des talus et des bas-côtés des routes et chemins, élagage des buissons, nivellement des remblais, chargement et transport de tous matériaux, etc.

Cet équipement permettra au cantonnier d'assurer plus facilement un meilleur entretien de la voirie communale et de réaliser lui même de nombreuses interventions en tous genres.

Son prix : 95 000 F, avec révision complète et une garantie de 4 mois.





Comité des fêtes

La fin d'année est propice aux bilans, on a déjà fait à plusieurs reprises celui de nos activités depuis le 14 juillet, il nous restait à "réussir" l'arbre de Noël pour les enfants le 16 décembre et la fête des conscrits le 13 janvier 1990. Nous attendons les projets des diverses sociétés pour établir le calendrier de 1990.

Nous aimerions vous livrer, en attendant, quelques-unes de nos réflexions sur nos 6 mois d'existence. Les fêtes sont nécessaires dans une communauté parce qu'elles permettent aux habitants du village de se rencontrer en dehors du petit cercle familial ou amical où nous vivons. C'est un enrichissement pour chacun de "sortir" de son milieu sans "sortir" très loin. Les fêtes sont réussies quand "on s'y met", mais très réussies quand elles rassemblent le maximum de gens (ex : le 14 juillet, le loto du 10 décembre dernier), et pour cela quand plusieurs sociétés décident de s'unir pour une manifestation.

Ce sont sans doute des banalités, mais elles nous confortent dans le rôle que nous nous étions fixé au départ : susciter, rassembler et organiser.

Nous faisons appel à tous pour que l'année 1990 soit bonne pour chacun d'entre-vous, pour la commune et pour le comité des fêtes.

LE COMITÉ



FLEURISSEMENT 1989

"UCHIZY à l'heure des récompenses et du bilan"

1989 a aussi été un bon millésime pour les fleurs à UCHIZY ! Non pas une, mais deux distinctions coup sur coup, qui l'aurait supposé en début de campagne !

Rappelons ce palmarès :

— Résultats au concours Départemental des Villes et Villages fleuris :

UCHIZY a obtenu le 5^e prix, assorti d'une prime de 1.200 F, dans la catégorie "communes de moins de 1.000 habitants", derrière Berzé-la-ville : 1^{er} prix, Viré : 2^e prix, Mesvres : 3^e prix, Tancon : 4^e prix.

Accompagné d'une délégation de la commission FLEURISSEMENT, M. le Maire est allé recevoir ce prix le 11 décembre dernier à Autun, au cours d'une imposante manifestation.

— Résultats au concours régional, présidé par le conseil régional de Bourgogne :

Le prix de la "Première Participation" a été attribué à Uchizy et sera remis officiellement à Dijon en Mars 1990, à l'occasion de "Florissimo".

Quand on sait le grand nombre de communes inscrites au concours 89, on peut être légitimement fier de ces résultats pour un début.

Rien de comparable pourtant chez nous avec les superbes réalisations des villages fleuris que nous avons vus dès début Septembre, et beaucoup moins encore avec les splendeurs des massifs de Mâcon.

Le but n'était pas non plus de concourir à tout prix, mais bien de susciter un désir collectif d'embellir notre village. Objectif atteint si l'on en croit les nombreux avis, tant de la part des habitants eux-mêmes que des gens de l'extérieur.

Mais surtout quelle récompense tellement méritée pour tous ceux qui ont contribué bénévolement à cet embellissement ! Que d'efforts et de patience ! Que de temps passé à préparer, planter, soigner, arroser, tout au long de cet été chaud et sec qui s'est prolongé jusqu'à la Toussaint ! Félicitons aussi notre cantonnier qui, parmi beaucoup



d'autres tâches, a pris soin tout particulièrement des pelouses et des abords.

N'oublions pas non plus tous ceux qui ont fleuri chez eux, leur jardin, leur façade ou devant leur porte. Fin Juillet dernier, le Jury Communal avait dénombré plus de 120 maisons fleuries sur notre commune avant de sélectionner les candidats à inscrire au Concours Départemental. Mais hélas, pas la moindre distinction de ce côté là, malgré des efforts très méritoires, sans doute à cause du grand nombre de fleurissements individuels de grande qualité sur l'ensemble de la Saône et Loire...

Qu'à cela ne tienne ! Lors de la soirée du 28 octobre dernier, la Commission Communale du FLEURISSEMENT avait tenu à féliciter et récompenser les lauréats du Concours Communal et à remercier tous ceux qui ont permis qu'Uchizy devienne grâce aux fleurs un peu plus agréable et plus accueillant.

Il reste encore beaucoup à faire en la matière, que ce soit au niveau communal comme au niveau des particuliers, mais nous voilà maintenant tellement encouragés que nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin !

Si vous le voulez bien, nous en reparlerons ensemble cet hiver. Et nous pourrions aussi aller ensemble à Dijon courant Mars pour la remise du prix régional.

Amis des fleurs, à bientôt !

Paul Baudras.

LAURÉATS DU CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT

1^{re} Catégorie : Jardin fleuri très visible de la rue

- 1^{er} GONNAUD Arsène, Route de Chardonnay
- 2^e CANARD Guy, Rue du Pilory
- 3^e CANARD André, Rue Quincampoix
- 4^e PERNOT Franck, Rue du Pilory

2^e Catégorie : Fleurissement sur la voie publique

- 1^{er} DANANCHER Colette, Rue Girard
- 2^e BONNARDIN Pierre, Rue du Bief
- 3^e BAUDRAS Joanny, Rue de Mercey
- 4^e MELEK Jacky, Rue du Puits

3^e Catégorie: Balcons ou Terrasses

- 1^{er} BERTOLINI Pierre, Rue du Pilory
- 2^e JANNET Michel, En Quentin
- 3^e CHAUDIOT Marcel, Rue du Puits
- 4^e CORNUTRAIT Marcel, Place de la Fontaine

4^e Catégorie: Exploitations Agricoles

- 1^{er} GAUDEZ Roger, Rue Maréchal

5^e Hôtels, restaurants, commerçants, campings

- 1^{er} Camping E.D.F.
- 2^e Camping le National 6
- 3^e Boulangerie GUICHON, Rue du Pilory

6^e Prix d'Encouragement

- FLORENCON Anne, En Quentin
- GEOFFROY Joannès, Rue Girard
- GALLAND Georges, la Poste
- COMMERCON Robert, Place des Dîmes
- MARPAUD Roger, Rue aux Prés
- BOUILLON Marie-Antoinette, Rue du Puits
- JAMES Jean-Marie, Rue du Puits
- CLAYET, Place du Temple
- JEANDIN Roland, Rue Maréchal
- MONNERET René, Rue du Puits
- TERRET François, Rue Girard
- LOCRAZ René, Rue Maréchal
- SPAY Maurice, Rue Maréchal
- ROCHETTE Alphonse, Rue du Pilory
- DURAND Daniel, Place des Dîmes
- BOURDON Christian, A la Martine
- CALEYRON Lucien, Rue du Puits
- Cour commune PRADIER, VILLE, MATHIEU, Place de la Fontaine: ROY Georges, TALMARD Jean, VARRAUX Maryvonne, MORIÉ Suzette

L'ARBRE DE NOËL DU 16 DÉCEMBRE A LA SALLE COMMUNALE

La coopérative scolaire, les amis de la musique et le comité des fêtes avaient décidé d'offrir aux enfants de l'école un arbre de Noël, décision qui laisse quelques petites semaines pour l'organisation.

Irresponsable - face à cette organisation - chargée de mon seul porte-monnaie et des talons de billets de tombola -je dois dire que je me suis bien amusée. D'abord, nous étions très nombreux, bien décidés à trouver tout très bien, comme il convient aux fêtes où nos enfants "se produisent", ça me rappelait des souvenirs, donc ça me rajeunissait. Ensuite, il faisait très chaud. Enfin, le spectacle commença miraculeusement à 20 heures ! Des jeunes pères vigilants, graves et efficaces arrivèrent à tirer le rideau de l'estrade sur un très joli décor signé Jean- Charles PRADIER. Les enfants entraînés par Madame CHANDELIER-NOBLET, jouèrent Le vilain mir avec beaucoup d'assurance, tous furent applaudis vigoureusement : on saluait la première prestation de la nouvelle troupe des "Anonymes" qui ne l'étaient pas, bien sûr. Il paraît que le professeur de l'école de musique était en retard. Mais je ne m'en suis pas aperçu parce qu'entre les soubresauts du rideau et la valse des sous et des coca cola, nous étions très occupés. Il faut saluer les cousins !

Un grand jeune homme détendu monte sur scène, dirige des enfants et des adolescents, heureux, dit-on, d'apprendre le solfège et qui nous donnent avec aisance et décontraction quelques échantillons de leurs talents.

Le tirage d'une tombola, où je n'ai bien sûr rien gagné, occupe l'entracte puis une agitation fébrile (derrière le rideau) régnait, semble-t-il sur la scène.

Les petits commençaient à attendre le père Noël avec une

certaine angoisse.

"Vodka, whisky et tutti quanti" sketch très "enlevé" par les adolescentes des anonymes ouvre la seconde partie du spectacle suivi par la présentation des enfants de l'école (poèmes, flûte) dirigés avec sa compétence habituelle par Monsieur MICHAUD. Ce fut très réussi et très applaudi. La tombola du comité des fêtes fit encore des heureux dont, bien sûr, je ne fus pas. Et enfin, il arrive ! Massif, majestueux dans son beau costume, avec sa belle barbe de neige, sa hotte, il prend son temps pour dire un mot gentil à tous les enfants rencontrés sur son chemin vers la scène. Il distribue les cadeaux personnalisés, enveloppés de beaux papiers. Les petits appelés ont des yeux éblouis ou craintifs. Ils sont tous superbes mais certains ont bien besoin des bras des mamans ou des maîtresses pour être rassurés et "faire un mimi" à cet imposant père Noël si bienveillant. Il n'y avait plus de coca cola, plus de cakes ni de gaufres (offertes par le club rencontre et sympathie).

La foule en sueur se dispersait ou allait coucher les enfants ravis et increvables. Les courageux jeunes parents se mirent au travail du démontage. J'espère qu'ils avaient retrouvé... du coca-cola. Tous les assistants étaient ravis, félicitaient le comité des fêtes, la jeune troupe de théâtre, l'école de musique, les instituteurs qui, en un temps record, avaient répété et réalisé un spectacle qui "se tenait", renouant avec une tradition interrompue depuis... quelques années, sauf dans le cadre de l'école, bien sûr.

"C'était très bien" entendait-on sur le marché le lendemain matin. Tout le monde semblait être content de tout le monde. C'était rare ! C'est le miracle de Noël.

Simone BAILLEAU



Vous avez dit : "Accueil et entraide"

Lorsqu'on est seul... âgé... momentanément immobilisé, ou en difficulté... à qui s'adresser pour un petit service, une course urgente, une démarche, un conseil ?...

Ce sont des questions qui se posent souvent autour de nous, plus ou moins ouvertement, ou qui ne se posent pas, parce que l'on n'ose pas...

C'est pour aller au-devant de ces questions, pour y répondre plus efficacement, que s'est créée à Tournus, voilà bientôt neuf ans, l'association "ACCUEIL ET ENTRAIDE" qui repose essentiellement sur le bénévolat.

D'où l'idée de certains à UCHIZY : "pourquoi ne pas en faire autant sur notre commune ?". Et à la suite des démarches de M^{me} Renée ROCHETTE et M. Marcel CORNU, effectuées en plein accord avec la Municipalité, proposition leur a été faite de mettre en place sur UCHIZY une "antenne" de cette association "ACCUEIL ET ENTRAIDE", ce qui a été entériné par l'Assemblée Générale du 13 novembre dernier, M^{me} Renée ROCHETTE et M. Marcel CORNU devenant membre du conseil d'administration.

Tous les habitants d'UCHIZY peuvent en faire partie, sans aucune limite d'âge. La cotisation annuelle est de 30 F par foyer pour 1990.

Pour avoir de plus amples renseignements et pour adhérer à cette association, s'adresser aux délégués de l'antenne d'UCHIZY :

- M^{me} Renée ROCHETTE, rue du Pilory tél : 85.40.54.22
- M. Marcel CORNU, les Ecuyers tél : 85.40.53.33
- M^{me} Marguerite BAUDRAS, rue de Mercey : 85.40.53.37
- M^{me} Arlette GUICHARD, les Verchères : 85.40.55.80

Applaudissons chaleureusement la naissance de cette toute nouvelle association sur notre commune en lui souhaitant bon départ et longue vie ! Et grand merci aux bénévoles qui acceptent de l'animer !

Société de chasse

Manifestations prévues pour 1990

Le banquet des chasseurs est prévu pour le samedi 27 janvier 1990 à 12 h au lion d'or. Chasseurs et propriétaires sont invités à s'inscrire avant le 22 janvier dernier délai ; Chez M. DERISSARD Christian tél : 85.40.56.00 ou RICHY Jean-Jacques tél : 85.40.56.19.

La date du concours de pétanque est fixée au dimanche 22 juillet 1990.

Quant au tir aux pigeons inter sociétaires, qui a connu un succès considérable l'année dernière, il sera très certainement renouvelé pour le deuxième week-end de septembre.

Le Président C. DERISSARD

Amicale des anciens combattants

Les membres du bureau vous adressent leurs meilleurs vœux pour 1990 et souhaitent vous retrouver nombreux pour le banquet traditionnel du 8 mai ainsi que le sympathique voyage de juillet que vous semblez tous apprécier. Nous mettrons tout en œuvre pour que cette année encore il nous ouvre de nouveaux horizons.

Le Président J. GAUTHERON

CLUB "RENCONTRE ET SYMPATHIE" "Quel tonus les Aînés !"

L'assemblée générale du club, début 89, avait été riche en idées et propositions nouvelles et fut le départ d'une année active et dynamique.

Outre les réunions habituelles des 1^{er} et 2^e mercredis du mois, un atelier de peinture sur tissus a démarré et a fonctionné régulièrement une fois par semaine.

En février, le carnaval de l'école a été l'occasion d'une sympathique rencontre des aînés avec les enfants costumés en révolutionnaires, leurs parents et les instituteurs, suivie d'un goûter très animé.

En mars, 24 membres sont allés applaudir le spectacle annuel et réputé du club des aînés de CHARNAY les MACON.

En avril, le repas annuel se tenait au Lion d'Or et réunissait 57 personnes, en présence de M. le Maire et de Madame.

Les deux voyages d'une journée ont été une réussite : le 12 juin en Bourgogne du nord : SEMUR-en-AUXOIS, ancienne Abbaye de FONTENAY, château de BUSSY-RABUTIN, ville de DIJON.

Le 13 septembre, en pleine vendanges en Beaujolais : château de PIERRECLOS, BERZÉ le CHATEL, AVENAS, BEAUJEU, château de CORCELLES en Beaujolais, cave de CHÉNAS.

Le club a célébré avec enthousiasme le bicentenaire de la révolution, au côté du comité des fêtes et de l'ensemble de la population d'UCHIZY, la veille du 14 juillet. Il avait fallu auparavant longuement répéter avec le groupe de chant inter-génération.

Il s'est joint aussi à d'autres

manifestations sur la commune : Brocante des sapeurs pompiers, Fête patronale du mois d'août, Arbre de Noël. Certains membres ont participé très activement aux actions "fleurissement" entreprises cette année : création, entretien, arrosage des massifs de la commune, fleurissement individuel, voyage "villes fleuries" du 2 septembre, visite du fleurissement du village, soirée remise des prix du jury communal.

Ajoutons encore une mini sortie chez nos voisins de CHARDONNAY pour visiter le village fleuri, une exposition de sculptures Bernard HUSSON, l'atelier du cep charneuron et la tannerie Noël TALMARD;

- le repas d'automne au Lion d'Or avec 40 convives, précédé d'une visite au musée Bourguignon à TOURNUS;

- plusieurs séances de diapositives : fleurissement,

THAÏLANDE, rétrospective des années précédentes;

- et enfin, pour terminer l'année en beauté, le goûter de Noël, le 19 décembre dernier à la salle communale, avec le menu traditionnel des petits cadeaux et des gâteries, accompagnés de vieilles chansons des participants et des souhaits de M. le Maire à tous d'un très bon Noël.

Oui certes, malgré les années, les épreuves de la vie et les douleurs physiques ou morales, les aînés veulent ensemble résolument rester jeunes d'esprit et actifs, ouverts et disponibles. Ils vous disent "en chœur et de tout cœur" : "MEILLEURS VCEUX à TOUS, et à l'année prochaine" !

Paul BAUDRAS



Boule Sarrasine

La boule sarrasine a organisé en 1989 deux concours officiels qui affichaient complets. Ils furent remportés par des doublettes chizerotes : A. PIPONNIER / J. BADET s'imposent devant GUDEFIN / FAVIER en finale dans le premier, tandis qu'au mois d'août Th. BIEVRE / J.M PIPONNIER gagnent devant P. BERTOLINI / H. BERTOLINI.

Le concours tête à tête sociétaire avec la coupe DUMAZOT fut remporté par Th. BIEVRE devant A. PIPONNIER.

Le challenge SURBRANCHE avec les pompiers de CHARDONNAY - FARGES - UCHIZY fut remporté par FARGES par la doublette VANDROUX / VARRAULT.

En équipe championnat de Saône-et-Loire, élimination d'UCHIZY en poule classée 2^e derrière TOURNUS.

Principaux résultats :

en quadrette gagne :

le Bol d'Or à CHALON-SUR-SAONE,

36 quadttes à CHEVROUX,

elle perd à IGÉ.

en doublette :

J.M PIPONNIER/Th.BIEVRE gagnent à PONT DE VAUX,

le 64 3^e et 4^e division et le 64 toutes catégories perd

en finale à ST LAURENT-SUR-SAONE le 64 doublettes 3^e et 4^e division.

Th.BIEVRE est sous champion de Saône-et-Loire de tir sélectionné en compagnie de J.M. PIPONNIER pour représenter le département au championnat de Bourgogne. En outre J.M. PIPONNIER fut sélectionné dans l'équipe des espoirs de Bourgogne.

La société pour 1989 compte 36 membres.

Pour l'année 1990, la société organise les deux concours officiels de 32 doublettes les 4 juin et 6 août, et cette année en plus un 64 doublettes propagande le 2 septembre.

Les concours tête à tête et pompier auront lieu à une date pas encore fixée.

Le comité bouliste départemental a confié à notre société l'organisation des championnats de Saône-et-Loire quadttes 3^e et 4^e division, cadets et benjamins les 16 et 17 juin, environ 300 boulistes seront dans notre village ce jour là.

Pour 1990, les gagnants du concours de doublettes du 6 août recevront le challenge offert par M. Robert BOURGEOIS, pour le concours du 2 septembre, les gagnants recevront la coupe offerte par M. JOSSERAND.

En plus des remerciements déjà présentés verbalement, la boule sarrasine remercie sincèrement par l'intermédiaire du Chizerot, ces deux généreux donateurs.



En 1989 la société a commencé les travaux de son boulodrome qui seront terminés en 1990, avec inauguration officielle dont la date reste à fixer.

INTERVENTIONS DE LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS EN 1989

- le 2 avril : Dégagement canalisation M.MORET 9 Pompiers
- le 10 avril : Inondation Lion d'Or, 6 pompiers
- le 14 avril : Feu de cheminée PERUSSET J.P, 6 pompiers
- le 20 avril : Débouchage égoût en Corcelles, 6 pompiers
- le 21 avril : Feu de cheminée LARDY Martial, 7 pompiers
- le 24 avril : Égoût "en Corcelles" avec tonne à eau
GAEC TALMARD, 7 Pompiers
- le 25 avril : Sortie inondation prévention :
19H30 La Roche
21H30 Lion d'Or
22H00 LARDY Martial
- Le 28 avril : Inondation camping, 7 pompiers + Tournus
- le 28 avril : Appel au chef de corps S.O.S personne en danger pour malaise
- le 24 juin : Nid de guêpes chez AZAIS Olivier
- le 25 juin : Feu de cheminée FAVIER Marcel, 5 pompiers
- le 3 juillet : Inondation chez CHARBONNIER Gilbert, 2 pompiers + Tournus
- le 17 juillet : Nid de guêpes chez Mr.MONIN "Rue des Ravières" 2 pompiers
- le 20 juillet : Nid de guêpes Docteur PERNOT, 3 pompiers
- le 21 juillet : Nid de guêpes BOISSON M., rue Girard, 6 pompiers
- le 31 juillet : Nid de guêpes JANNET Michel, 3 pompiers
- le 29 et 31 juillet : Humidification terrain de boules, 1 pompier
- le 9 août : Nid de frelons BAILLEAU Simone, 3 pompiers
- le 18 août : Nid de frelons SALLET Jean, 2 pompiers
- le 27 août : Appel détresse S.O.S. pers. en danger, 2 pompiers
- le 3 septembre : Débouchage égoûts ROUX Max, 7 pompiers
- le 27 septembre : Nid de frelons GEOFFROY J., 2 pompiers
- le 15 octobre : Inondations Mme GRATIEN S., 2 pompiers
- le 21 octobre : Secours personne en danger sur la voie publique 2 pompiers
- le 1^{er} décembre : Feu de maison Cornu Marcel, 8 pompiers + renfort Tournus
- le 25 décembre : malaise M^{me} BETZLER, 2 pompiers + Tournus

Si des personnes désirent faire vider leur puits, serve, etc. elles peuvent s'adresser au chef de corps .

Le Chef de Corps
CROIZET J.Claude

L'AMICALE A FAIT LES DEPENSES SUIVANTES POUR 1989

- Achat pompe pour dévidoir tournant	2 840,00
- Récupération matériel pour modification du fourgon (réserve d'eau, vannes, etc.)	450,00
- Achat d'un aspirateur très puissant (2 moteurs 1250 watt)	
pour l'eau et nettoyage divers après inondation	4 162,86
- Achat de divers matériaux pour modification fourgon	1 000,00
- Achat de chemises et cravates pour la compagnie	1 687,65
- Achat de gants de travail	286,89
- Achat de sangles pour tuyaux	300,00
- Achat de 3 raclettes sol	155,10

10 882,30

Le Trésorier, JANNET Michel

Commission "loisirs de la jeunesse"

Si comme nous, l'avenir de la jeunesse vous intéresse, lisez attentivement cet article et reprenez bien la date qui sera mentionnée plus loin.

Les jeunes en concrétisant les projets de randonnée pédestre et de représentation théâtrale ont démontré l'envie de créer des activités et plus encore de mener à bien chacune de leur entreprise. Merci à tous les gens qui ont soutenu la réalisation de la représentation théâtrale, et BRAVO à toute la troupe, tant pour son assiduité aux répétitions que pour sa prestation très appréciée par la grande majorité des spectateurs présents à la soirée de l'arbre de Noël qui s'est déroulé le 16 décembre dernier à la salle communale.

ET DEMAIN ?

Pour assurer la continuité de ce qui existe et favoriser le succès d'autres projets, il est indispensable de créer une association de jeunes.

COMMENT ?

En venant nombreux à la réunion qui aura lieu le vendredi 19 janvier 1990, dans la salle au dessus de "l'arrêt des cars" à 20 h 30, dans le but de constituer un bureau capable de gérer et soutenir les différentes sections de jeunes qui y seront rattachées.

AVEC QUELS MOYENS,

- Avec l'appui de la municipalité directement concernée et consciente du fait qu'un local sera nécessaire.
- Avec la collaboration de la Mutualité Sociale Agricole en apportant une aide technique (élaboration du dossier etc..) et une aide financière loin d'être négligeable.
- Avec une subvention du Conseil Général pour les divers équipements (bâtiments, investissements de matériel, etc.)
- Avec des subventions de fonctionnement (dès la mise en place de toutes les structures) de la part du département par le biais de la commission "Jeunesse et sports".

Lors de la réunion du 19 janvier, nous aurons l'occasion d'en discuter et de mettre en place des actions allant dans le sens à encourager notre jeunesse à exploiter ses idées créatives.

MERCI de vous intéresser à l'avenir des jeunes d'UCHIZY et rendez-vous le 19 janvier.

Pierre AUBCEUF



Après leur prestation du samedi 16 décembre dernier à la salle communale, dans le cadre de la soirée organisée par le comité des fêtes, les "Anonymes" sont désormais sous les feux de la rampe! Née en octobre dernier sur une idée de Cécile TALMARD, cette toute jeune compagnie de théâtre amateur rassemble aujourd'hui quinze

jeunes chizerots de 7 à 17 ans, mais souhaite accueillir de nouveaux venus dans les semaines à venir.

Au début, il a fallu un lieu. La municipalité, saisissant cette opportunité pour enrichir la vie culturelle à UCHIZY, prête alors la salle communale. Un prêt qui va permettre d'organiser les premières répétitions. Celles-ci, encadrées par Marie-Laurence NOBLET-CHANDELIER et Cécile TALMARD, sont suivies avec beaucoup d'assiduité par tous les membres de la troupe. Inutile de dire que les Anonymes ne sont pas un club fermé. Vous pouvez vous aussi et quel que soit votre âge, "tenter le coup" et vous essayer sur les planches! Une expérience d'autant plus intéressante que l'ambiance y est excellente. Cela étant, s'il est vrai que les premiers pas des Anonymes ont été facilités par la commune, il faut également souligner l'importance du rôle joué par quantité de bénévoles. L'exemple du 16 décembre est plus qu'éloquent. Ce fut une sorte de mobilisation générale dans le village, les uns occupés à la construction du décor, les autres à nombres de petites tâches utiles. Autant de collaborations qui montrent que les Anonymes sont un peu la troupe de tous les chizerots!

Ce soir là deux pièces ont été présentées: Le vilain mire et vodka, whisky et tutti quanti. Un point commun: l'humour. Les jeunes comédiens en herbe ont investi leur enthousiasme et leurs dons pour un résultat qui a surpris les quelques centaines de spectateurs présents ce soir-là!

Laurence NOBLET-CHANDELIER

École de musique : le point.

Les nombreux spectateurs qui assistaient à l'arbre de Noël le samedi 16 décembre, ont pu apprécier le talent de nos jeunes élèves. En effet, les enfants de l'Eveil Musical ont débuté l'initiation à la musique début octobre seulement. Chacun a pu remarquer avec quelle ferveur ils ont interprété les chansons, accompagnés à la guitare par un professeur dynamique : Jean-Michel DUBOIS.

Avec les deux groupes de solfège, on a pu découvrir le travail du rythme avec des instruments de percussion. L'arrangement de "J'ai du bon tabac", étonnant, non?

Les progrès de nos jeunes élèves seront plus remarquables lors de l'audition de fin d'année au mois de juin.

Nous remercions vivement tous les parents qui ont activement participé à la vente des billets de la souscription et toutes les personnes qui ont réservé un très bon accueil à cette



vente. Nous félicitons les heureux gagnants M. BESSON, 1^{er} lot, une minichaîne, Daniel DURAND, 2^e lot, un radiocassette, Mme PUGET, 3^e lot un carton de six bouteilles de Chardonnay, ainsi que tous les nombreux gagnants, 30 au total.

Nous remercions particulièrement les généreux donateurs, les commerçants d'UCHIZY qui ont permis de doter cette souscription de si nombreux lots.

Les soucis financiers des amis de

la musique sont minimisés grâce au bénéfice de cette souscription.

La salle de musique dispose maintenant du chauffage central, ce qui est très confortable et surtout très pratique.

Nous adressons tous nos remerciements à la municipalité. Ainsi les élèves et leurs professeurs pourront travailler dans de meilleures conditions.

Arlette GUICHARD

Avis aux marcheurs

L'été dernier, la commission "Loisirs de la jeunesse" organisa une réunion pour les jeunes. Les membres de la commission nous demandèrent quels étaient nos souhaits et nos projets quant à la création d'activités à UCHIZY. Beaucoup d'idées furent émises, mais pour l'instant, deux seulement ont vu le jour : la randonnée pédestre qui eut lieu le 1^{er} août, et la création d'un groupe théâtral, déjà très actif, puisqu'il a donné sa première représentation le 16 décembre à l'occasion de l'arbre de Noël organisé par le comité des fêtes. La première randonnée pédestre ayant laissé à la bonne vingtaine de participants que nous étions un très bon souvenir, malgré les 25 km parcourus, nous avons décidé qu'au retour des beaux jours, une nouvelle ballade serait organisée.

Comme beaucoup de personnes ont regretté de n'avoir pu participer à la première, et pour

permettre à un maximum d'entre elles de faire cette nouvelle sortie, nous envisageons de l'organiser un dimanche, avec plusieurs parcours, et la possibilité de retour en voiture au bout de 5 ou 10 km. La date précise et les renseignements seront communiqués plus tard dans le prochain bulletin municipal ou par affichage.

Tout le monde est invité, alors si vous avez entre 7 et 77 ans, n'hésitez pas, venez nombreux. Toutes les suggestions d'itinéraire et les aides éventuelles pour l'organisation seront bienvenues.

Depuis quelques temps, la municipalité oeuvre pour qu'il se crée de nouvelles activités, ou que d'autres se développent, tant pour les jeunes que pour les moins jeunes, alors ne disons plus "A UCHIZY y a rien !" tous ensemble participons !.

Catherine REYNAUD,
Anne-Claire LARDY

NOS JEUNES SPORTIFS

JUDO :

Félicitations à la jeune Anne-Claire LARDY qui a remporté un titre de championne de Bourgogne dernièrement à Chalon. C'est le second titre qu'elle obtient au sein du judo club de Lugny.

MOTO :



François PRADIER, licencié au moto club de la Dolive à Tournus, aura réussi son examen de passage pour sa première saison : 2^e à Tournus et à la Clayette, 3^e à plusieurs reprises au niveau départemental. Avec 5 participations à la Ligue de Bourgogne, François ne pouvait espérer mieux qu'une 15^e place au classement final. En 1990 son objectif est de terminer dans les meilleurs Bourguignons au guidon de sa KTM 125 cm³ de Check-up Motocycles.

A propos du Centenaire de M^{me} Granger



On a déjà fait le compte-rendu de cette célébration le 21 octobre à la salle communale. Et puis les invités qui y assistaient ont échangé leurs impressions. Deux thèmes de réflexions sont apparus, semble-t-il:

– Pour les plus âgés, peu nombreux, l'admiration et une certaine envie pour une dame qui, par sa vigueur intellectuelle, sa forte personnalité, a su "garder toute sa tête" pour s'intéresser quotidiennement au monde qui l'entoure, communal, politique, international.

– Pour les plus jeunes, le fait qu'elle ait traversé un siècle d'histoire de notre pays. Née avec le 1^{er} centenaire de la Révolution Française, elle a pu

célébrer le second. Elle n'a pas peur d'employer les mots qu'il faut pour évoquer ce siècle plein de guerres, son amour pour la France, sa fidélité à l'école laïque dispensatrice de l'instruction, ouverte à tous, artisan de la Paix pour les générations à venir.

Madame GRANGER sait de quoi elle parle : elle a perdu son mari en 1915 aux Dardanelles, elle a élevé seule trois enfants en Algérie où elle a fait toute sa carrière d'institutrice et d'où elle est revenue en 1962.

Sa réponse au discours de Monsieur le Maire était une émouvante leçon de courage et d'expérience pour l'avenir.

Recensement général de la population de 1990

Dans quelques semaines, le 32^e recensement général de la population va commencer. Le 5 mars, ou dans les jours suivants, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la mairie. Son rôle consiste d'abord à vous remettre les imprimés, puis à reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil et de respecter le rendez-vous qu'il vous donnera pour sa seconde visite. Il a fort à faire : plusieurs dizaines de logements à recenser. Il faut l'aider dans sa tâche, tout comme il vous aidera si vous hésitez sur la réponse à une question (il est tenu au secret professionnel, vous pouvez lui faire toute confiance).

Nous vous remercions de participer à cette opération, car chacun de nous compte pour préparer l'avenir de notre village.

Remerciements de "Terre des Hommes"

Les 27 et 28 octobre derniers, TERRE DES HOMMES a organisé un ramassage de vieux chiffons sur Mâcon et sa région.

Notre équipe souhaite ici d'une part, vous remercier de lui avoir donné votre autorisation pour cette opération, d'autre part, remercier la population de votre commune pour sa fidélité à notre action.

La collecte 1989 a permis de rassembler 30 tonnes de vieux vêtements. Le bénéfice obtenu par la vente de ces chiffons nous permettra de poursuivre l'aide au Cercle de Diré au Mali où des travaux importants d'irrigation et de développement de cultures sont mis en oeuvre.

Renouvelant nos sincères remerciements.

cérémonies

11 NOVEMBRE 1989



Les anciens combattants, entourant leur drapeau (notre photo), ont conduit le traditionnel défilé du 11 novembre, suivi par la compagnie des sapeurs pompiers, les enfants des écoles, le Conseil municipal, les représentants des associations et de très nombreux habitants d'UCHIZY. Après l'appel des Chizerots morts pour la France et la lecture d'un poème par un enfant de l'école, le cortège s'est rendu au monument aux morts où M. Guy PERNOT, Maire, a transmis le message du Secrétariat d'état aux anciens combattants et a demandé à tous les participants d'observer une minute de recueillement. La cérémonie s'est terminée par la remise de la médaille d'argent des sapeurs pompiers à M. Jean-Claude CROIZET.



Après la cérémonie du 11 novembre, Jean-Claude CROIZET, chef de corps, a reçu la médaille d'honneur des sapeurs pompiers pour 20 ans de dévouement au service de la collectivité. Le voici entouré de ses collègues et du Maire, Guy PERNOT, qui venait de lui remettre cette distinction méritée au nom de Monsieur le Préfet de Saône -et Loire.

dons reçus en 1989

Associations Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - C.A.T.A.M.

LAFARGE Edmond	200,00
JOLY François	230,00
VANDROUX André	30,00
COULON Noel	100,00
GEOFFROY Joannès	200,00
BRUSSON André	50,00
LARGE Jules	30,00
	840,00

Centre Communal Action Sociale (C.C.A.S.).

DEFOY Charles	200,00
CLERC Didier	200,00
VERNET Maurice	200,00
Mariage VERNET- MARIN	121,00
SALLET Jean	200,00
MOREAU Yves	100,00
	1021,00

Club 3^e âge

"Rencontre et sympathie".

FLORENSON Anne	100,00
MATHIEU Marguerite	100,00
Décès JOLY Mélanie	300,00
LAGAY MARTHE	50,00
Décès PECHOUX André	100,00
SAPIN Adrienne	300,00
Décès BOURGEOIS Charles	200,00
Anonyme	250,00
DANANCHER Eugène	50,00
Anonyme	100,00
TREMEAU	100,00
ROUGEBOUT de Farges	100,00
Décès GEOFFROY Joannès	300,00
PRADIER Eléonore	100,00
	2150,00

Comité des Fêtes.

MOREAU Yves	100,00
-------------	--------

Comité de Jumelage.

Mariage PERRIN-SALLET	270,00
Mariage VERNET-MARIN	121,00
	391,00

Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

• Décès :	
PECHOUX André	300,00
CLERC Laurent	200,00
BOURGEOIS Charles	250,00
COURDIOUX Étienne	250,00
SALLET Marie	200,00
GEOFFROY Joannès	500,00
• Mariage :	
PERRUSSET-PONT	160,00
MICHOUD-GUYONNET	204,15
DURAND-MOURON	259,00
• Feu de cheminée :	
PERRUSSET J. Pierre	200,00
• Nid de guêpes :	
AZAIS Olivier	100,00
PERNOT Franck	100,00
BOISSON Michel	100,00
MONIN Gérard	100,00
• Nid de frelons :	
BAILLEAU Simone	100,00

SALLET Jean	100,00
GEOFFROY Joannès	150,00
MM. DUCROT-CORLIN	80,00
M. BERARDET, "Le Port"	200,00
Anonyme	400,00
M. MOREAU Yves	100,00

RETRAITE POMPIERS

GAUDEZ Roger	50,00
DANANCHER Eugène	50,00
GAUTHERON Jules	50,00
MARPAUD Roger	100,00
CORNU Henri	100,00
THEVENARD Roger	100,00
	4503,15

Sauf erreurs ou omission

l'amicale remercie les généreux donateurs.

Coopérative Scolaire.

M ^{me} GRANGER Julie	100,00
PERNOT Guy	50,00
CHABRIER, Farges	100,00
CHEVALIER Claude, Chardonnay	200,00
POPESCU Florence	120,00
OUDOT Régis	100,00
CHAUDAGNE Pierre	100,00

• Décès :

PECHOUX André	100,00
JOLY Mélanie	200,00

• Mariage :

PERRUSSET-PONT	160,00
CHARBONNIER-GRAVALLON	155,00
GUYONNET-MICHOUD	204,45
SALLET-PERRIN	270,50
MICHAUD-MEUNIER	207,50

• Affouage

JOSSERAND Hippolyte	60,00
	2127,45

Restaurant Scolaire.

• Mariage :

CHARBONNIER-GRAVALLON	155,00
GUYONNET-MICHOUD	204,45

• Décès :

PECHOUX André	100,00
COURDIOUX Étienne	150,00
	609,45

Union Sportive Sarrasine.

• Mariage :

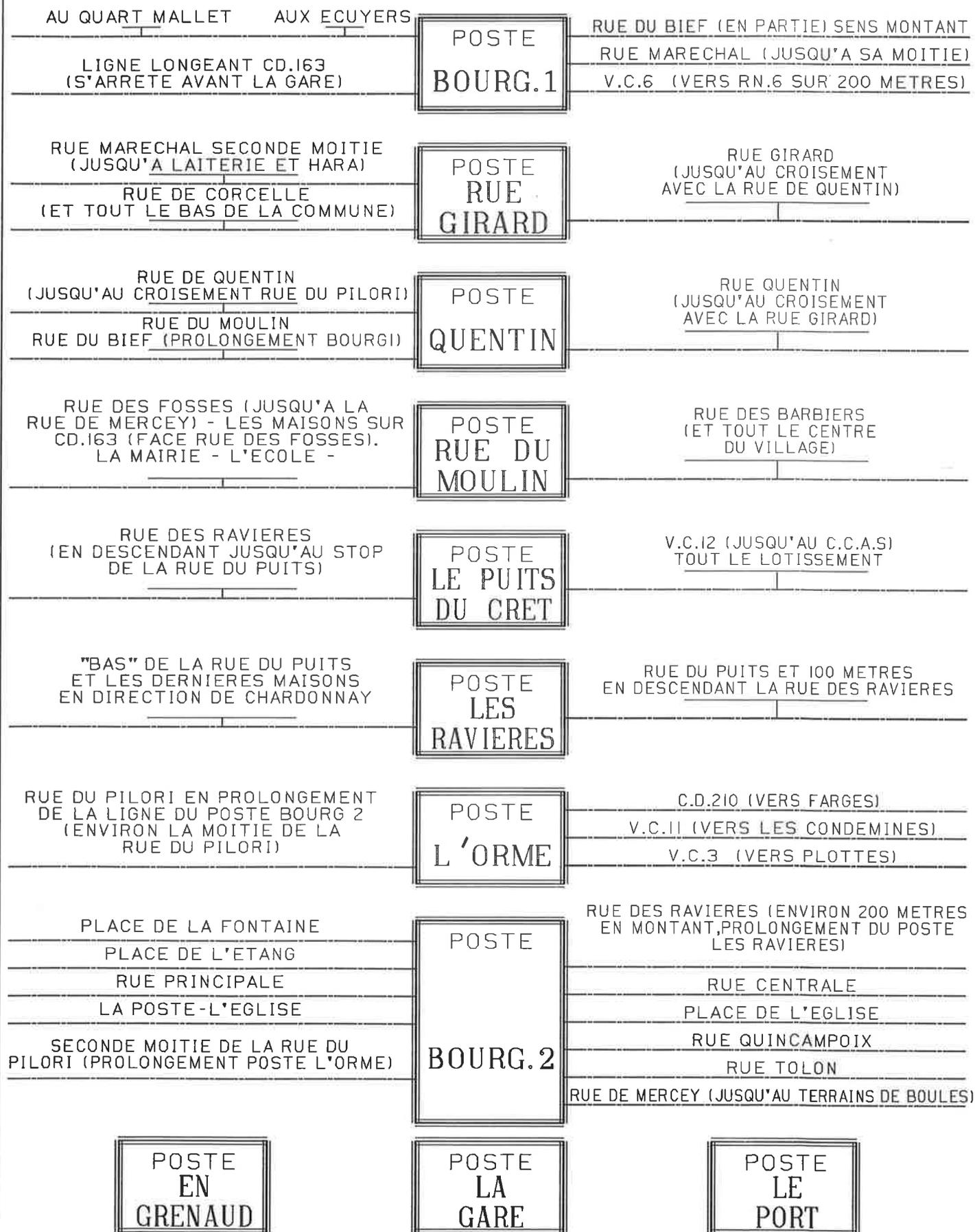
VERNET-MARIN	121,00
--------------	--------

Dons en nature reçus pour le Restaurant Scolaire.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers	gâteaux
"Rencontre et Sympathie" 3 ^e âge	pillotes
M ^{me} GUICHON Marguerite	pillotes
SALLET Gérard	poires, pommes
CORNU Marcel	poires de terres
CORNUTRAIT Marcel	poires
Les Amis de la Musique	tartes
M ^{me} LETIENNE Maryvonne	raisins, tomates
M ^{me} PUGET Andrée	haricots verts, salades
M ^{me} GUDEFIN Marcelle	haricots verts
Mme NOBLET Chantal	poires
M. CHEVALIER Claude	gâteaux, vin nouveau

ELECTRICITÉ DE FRANCE A UCHIZY

Lorsqu'une coupure de courant est nécessaire, nous en sommes avisés par la presse. L'article mentionne généralement la date, la plage horaire et le nom du poste concerné. Mais au fait, par quel poste sommes nous alimentés en électricité? Ce croquis, schématisant les lignes rattachées à leur poste de transformation vous aidera peut-être à mieux vous repérer.



N.B: CE DOCUMENT N'AYANT AUCUN CARACTERE OFFICIEL, EST TRES APPROXIMATIF. VOUS POUVEZ EVENTUELLEMENT DEMANDER DES PRECISIONS EN MAIRIE.

**CALENDRIER
DU RAMASSAGE DES ORDURES
MENAGERES JUSQU'AU 30 AVRIL 1990**

- LUNDI 15 JANVIER
- LUNDI 22 JANVIER
- LUNDI 29 JANVIER
- LUNDI 5 FEVRIER
- LUNDI 12 FEVRIER
- LUNDI 19 FEVRIER
- LUNDI 26 FEVRIER
- LUNDI 5 MARS
- LUNDI 12 MARS
- LUNDI 19 MARS
- **MARDI 27 MARS**
- LUNDI 2 AVRIL
- LUNDI 9 AVRIL
- **MARDI 17 AVRIL**
- LUNDI 23 AVRIL
- LUNDI 30 AVRIL

Le dépôt de gros matériaux

“A la Tranchée”

est transféré à compter

du 1^{er} Février 1990

au dépôt de la Montagne

de Combarrier

Ramassage du verre

par le Cantonnier

JEUDI 25 JANVIER

UNE ENQUETE EN SAONE-ET-LOIRE

Les personnes handicapées et leurs conditions de vie.

Handicap rime souvent avec méconnaissance, indifférence, barrières... la Saône-et-Loire est bien décidée à lever ces obstacles !

Une enquête sans précédent va donc être menée dans votre département, pilotée par le Centre d'Interventions Techniques pour la Vie Autonome, avec le soutien logistique de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'appui scientifique du Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations.

Cette grande opération a pour but :

- de repérer exhaustivement la population à mobilité réduite et handicapée
- de réaliser une étude départementale pilote sur l'adéquation de vie par rapport au handicap physique et mental, quelle qu'en soit l'origine (appartement, accessibilité, transport...)

- de réaliser une projection vers l'an 2 000 d'une politique efficace de maintien à domicile et de vie indépendante.

Si vous vous sentez concerné par cette enquête et si vous souhaitez répondre au questionnaire, alors faites vous connaître ! Votre municipalité a accepté de collaborer à cette vaste entreprise : elle prendra vos coordonnées et les transmettra avec votre accord, aux organisateurs.

Vous recevrez ensuite, à votre domicile la visite d'un enquêteur.

Pour vous manifester, un simple numéro de téléphone :

celui de votre mairie : **85.40.50.20**

Enquête se déroulant de novembre 1989 à juin 1990.

COMMENT OBTENIR:

NATURE DE LA PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER ?	PIÈCES A FOURNIR	COÛT
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	A la mairie du lieu de naissance Français nés à l'étranger : Service central État civil 5-6, bd L-Barthou B.P. 1056 - 44036 NANTES	Indiquer : nom, prénoms et date de naissance	GRATUIT Une enveloppe timbrée pour l'envoi
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms et date	GRATUIT Une enveloppe timbrée pour l'envoi
EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms et date de décès	GRATUIT Une enveloppe timbrée pour l'envoi
FICHE D'ÉTAT-CIVIL FAMILIALE INDIVIDUELLE	N'importe quelle mairie N'importe quelle mairie	Livret de famille Livret de famille ou Extrait d'acte de naissance ou Carte d'identité Carte d'identité	GRATUIT GRATUIT
DE NATIONALITÉ	N'importe quelle mairie	Carte d'identité	GRATUIT
CASIER JUDICIAIRE	CASIER JUDICIAIRE NATIONAL 107, rue de Landreau 44079 NANTES Cedex	Fiche Individuelle d'État-Civil pour l'envoi	GRATUIT Une enveloppe timbrée pour l'envoi
CERTIFICAT DE NATIONALITÉ	Greffe du Tribunal d'Instance du lieu de résidence	Pièces prouvant la nationalité française Livret de famille	GRATUIT
CARTE D'IDENTITÉ (Valable 10 ans)	Mairie lieu de domicile	<ul style="list-style-type: none"> ● 2 photographies ● 2 justificatifs de domicile ● Livret de famille ou Extrait acte de naissance Extrait acte de naissance OBLIGATOIRE en cas de : <ul style="list-style-type: none"> ● 1^{re} demande ● Perte ou vol ● Carte d'identité époux pour mention du nom marital 	TIMBRE FISCAL DE 115,00 F
PASSEPORT (Valable 5 ans)	Mairie lieu de domicile	<ul style="list-style-type: none"> ● Carte d'identité ou ancien passeport ● Livret de famille ● 2 photos ● 2 justificatifs de domicile Extrait acte de naissance OBLIGATOIRE en cas d'absence de carte d'identité ou de livret de famille. En cas de renouvellement, passeport périmé	TIMBRE FISCAL DE 350,00 F ou CHÈQUE à L'ORDRE du Régisseur des Recettes de la Préfecture

Notez - le...

Janvier

● Le 27

Banquet des chasseurs
12h au Lion d'Or

Février

● Le 24

Choucroute dansante
organisée par le Comité
de jumelage

Mars

● Le 3

Boum des jeunes
organisée par les
amis de la musique

● Le 4 (matinée)

Carnaval
organisé par les
amis de la musique

Avril

● Le 21

Soirée cabaret
organisée par les
amis de la musique

Prochain
Bulletin Municipal

AVRIL 90

Articles et photos
en Mairie
avant le **15 Mars**

DERNIER DELAI

Les vacances scolaires

1990-1993

Le calendrier des vacances scolaires (1990-1993) a été fixé par un arrêté du 24 juillet 1989 (J.O. du 19-8-1989).

	Zones	1990-1991
Rentrée des personnels enseignants	A-B	Vendredi 7 sept. 1990
Rentrée des élèves	A-B	Lundi 10 sept. 1990
Vacances de Toussaint	A-B	du Samedi 27 oct. 1990 au Lundi 5 nov. 1990
Vacances de Noël	A-B	du Samedi 22 déc. 1990 au Lundi 7 janv. 1991
Vacances d'hiver	A	du Jeudi 14 fév. 1991 au Lundi 4 mars 1991
	B	du Jeudi 21 fév. 1991 au Lundi 11 mars 1991
Vacances de printemps	A	du Samedi 20 avr. 1991 au Lundi 6 mai 1991
	B	du Samedi 27 avr. 1991 au Lundi 13 mai 1991
Vacances d'été	A-B	du Samedi 6 juil. 1991 au Mardi 10 sept. 1991

	Zones	1991-1992 (*)	1992-1993
Rentrée des personnels enseignants	A-B	Lundi 9 sept. 1991	Mercredi 9 sept. 1992
Rentrée des élèves	A-B	Mardi 10 sept. 1991	Jeudi 10 sept. 1992
Vacances de Toussaint	A-B	du Samedi 26 oct. 1991 au Lundi 4 nov. 1991	du Samedi 24 oct. 1992 au Lundi 2 nov. 1992
Vacances de Noël	A-B	du Samedi 21 déc. 1991 au Lundi 6 janv. 1992	du Samedi 19 déc. 1992 au Lundi 4 janv. 1993
Vacances d'hiver	A	du Jeudi 27 fév. 1992 au Lundi 16 mars 1992	du Samedi 13 fév. 1993 au Lundi 1 ^{er} mars 1993
	B	du Jeudi 20 fév. 1992 au Lundi 9 mars 1992	du Samedi 20 fév. 1993 au Lundi 8 mars 1993
Vacances de printemps	A	du Samedi 25 avr. 1992 au Lundi 11 mai 1992	du Samedi 17 avr. 1993 au Lundi 3 mai 1993
	B	du Samedi 18 avr. 1992 au Lundi 4 mai 1992	du Samedi 24 avr. 1993 au Lundi 10 mai 1993
Vacances d'été	A-B	du Mercredi 8 juil. 1992 au Jeudi 10 sept. 1992	du Mercredi 7 juil. 1993 au Jeudi 9 sept. 1993

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.
- En cas de vacance des classes le mercredi ou le samedi, lorsque le départ est prévu ces jours-là, les vacances commencent après la classe, respectivement du mardi ou du vendredi.

(*) En 1991-1992, pour l'académie de Grenoble, les vacances d'hiver sont fixées au vendredi 7 février 1992 après la classe au mardi 25 février 1992 au matin, les vacances de printemps du samedi 18 avril 1992 après la classe au lundi 4 mai 1992 au matin.

- **Zone A** : académies de Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Créteil, Grenoble, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Paris, Rennes, Versailles.
- **Zone B** : Aix-en-Provence, Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

**AIMEZ
NOS ENFANTS**



**ROULEZ
DOUCEMENT**

MERCI



A UCHIZY

AUSSI !

